|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **AMBASSADE DU TOGO***Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  **REPUBLIQUE TOGOLAISE** *Travail- Liberté-Patrie* |

 |

**38ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen**

**Périodique Universel**

Examen de la situation des droits de l’homme

au Mozambique

*Déclaration de la délégation togolaise*

**Genève, le 4 mai 2021 (matin)**

*Projet, vérifier au prononcé*

**Madame la Présidente,**

La délégation togolaise félicite le Mozambique pour la présentation de son rapport national et salue les efforts déployés par les autorités nationales pour donner effet aux recommandations issues du dernier examen en dépit de nombreuses contraintes auxquelles le pays reste confronté.

La délégation togolaise demeure convaincue que des efforts supplémentaires peuvent être accomplis par le Mozambique en vue de promouvoir et protéger davantage les droits humains dans le pays et souhaite, en ce sens, lui faire les recommandations suivantes :

1. Adopter des mesures supplémentaires en vue de consolider la paix, en intégrant davantage la protection et l’autonomisation des personnes déplacées et en situation de précarité, particulièrement dans le contexte de la riposte contre la pandémie de COVID-19 ;
2. Garantir l’indépendance de la Commission nationale des droits de l’homme conformément aux Principes de Paris et lui allouer davantage de ressources humaines, techniques et financières nécessaires.

Pour finir, la délégation togolaise souhaite un fructueux EPU au et plein succès dans la mise en œuvre des recommandations qui seront acceptées.

**Je vous remercie !**